



**PRÉAMBULE :** "Les propositions avancées par la Coalition Solidarité Santé s'inscrivent dans le cadre des lois actuelles. Il est difficile de spéculer sur une éventuelle alternance politique aux présidentielles de 2012 ainsi qu'aux législatives. Par contre, il est de notre devoir d'être attentifs au programme de chaque candidat et plus particulièrement à la rubrique santé. La Coalition Solidarité Santé appelle de tous ses vœux, conformément à

son manifeste, que la loi HPST dite loi Bachelot soit abrogée à terme. Nous souhaitons vivement que chaque candidat à l'élection présidentielle en mai et aux législatives en juin se prononce sur cette revendication pour que les populations puissent porter un jugement de valeur lors de ces deux rendez-vous citoyens."

## Monsieur le Député,

La Coalition Solidarité Santé vous remercie de votre invitation.

La CSS qui, comme vous le savez sans doute, regroupe 42 organisations syndicales, associatives et politiques, souhaite prendre toute la place qui lui revient pour défendre le droit à la santé pour tous et toutes, quelles que soient leurs ressources. Droit actuellement bafoué au plan national et local par la loi HPST dite loi Bachelot.

Concernant le plan local, la CSS n'a cessé de rencontrer les représentants institutionnels en charge de près ou de loin du dossier complexe qui concerne localement l'offre publique de soin de proximité sur Montceau – Le Creusot, un bassin de population de 120 000 habitants.

A chaque fois, la CSS a réaffirmé :

- sa demande de pérennisation de l'offre de soins actuelle du Centre Hospitalier du Creusot dans le cadre d'un nouvel Etablissement Public de Santé sur les 2 sites qui soit compatible avec les statuts actuels des personnels de J. Bouveri, Saint Exupéry et Hôtel Dieu.
- l'exigence de la prise en charge par l'Etat des dettes de l'Hôtel Dieu et de Montceau
- la sécurisation du patrimoine humain et matériel de l'Hôtel Dieu par l'Etat en sa qualité de « Personne morale de droit public » et selon l'obligation constitutionnelle qui est la sienne.
- le maintien et l'amélioration de tous les services et du potentiel humain nécessaire pour assurer l'offre de soins publique de proximité.
- la stabilisation des personnels de santé.

Pour information, nous vous renvoyons au texte présenté par la CSS au conseil municipal du Creusot le 9 janvier et le communiqué de presse du 7 février

Cette invitation étant faite, nous nous adressons ce jour à l'élu politique ayant des responsabilités à la fois nationales et locales.

- **Au plan national**, comme le demande notre « chapeau », quel est votre positionnement par rapport à la loi HPST ? Comment concevez-vous l'obligation constitutionnelle de l'Etat d'assurer publiquement le droit à la santé pour tous, sans conditions de ressources. Qu'en est-il du report du plan Hôpital 2012 ?

- **Au plan local**, qui est celui qui nous occupe tout particulièrement aujourd'hui, comment souhaitez-vous prendre la part qui vous revient **dans la défense de l'offre de soin publique et de proximité** qui concerne à la fois le SIH de Montceau et l'Hôtel Dieu, 2 sites complémentaires et éminemment interdépendants ? Entre autres questions :

- Soutenez-vous la création d'un Etablissement Public de santé sur 2 sites, établissement communautaire créé sans suppression de services, de lits et de personnels et compatible avec les statuts actuels de tous les personnels ?

- Quelles solutions budgétaires souhaitez-vous voir mettre en place pour que l'Etat assume les devoirs qui lui sont conférés ?

Vu l'urgence, quels sont vos projets d'interventions – et leur contenu - auprès de l'ARS et du Ministre de la Santé ? Pouvez-vous nous détailler les engagements précis dont le Ministre vous a fait part ?

Que comptez-vous mettre en place rapidement pour qu'un débat puisse faire vivre la nécessaire démocratie sanitaire intégrant largement usagers et personnels ?

**Le 13 février 2012**